



Résumé exécutif

Appui au renforcement du dispositif de suivi des activités de protection de l'enfance du Collectif des Centres d'écoute communautaire au Mali (COCECM)

Présentation d'Asmae-Association Sœur Emmanuelle

Asmae-Association Sœur Emmanuelle est une organisation non gouvernementale (ONG) de solidarité internationale française créée en 1980 par Sœur Emmanuelle, et spécialisée dans l'éducation et la protection des enfants vulnérables. Indépendante, laïque, et apolitique, elle est ouverte à tous. La vision d'Asmae, « *Un monde juste qui garantit aux enfants de vivre et de grandir dignement avec leur famille et leur environnement, pour devenir des femmes et des hommes libres, acteur.rice.s de la société* » se décline en quatre missions :

- Favoriser le développement de l'enfant par une approche globale, en agissant sur l'accompagnement des familles et en tenant compte de l'environnement ;
- Renforcer la capacité des acteurs locaux du développement de l'enfant, renforcer les synergies entre eux, et maximiser leur impact social ;
- Défendre la cause des enfants par la sensibilisation et la prise de parole ;
- Expérimenter, essayer, diffuser.

A l'international, Asmae intervient dans 7 pays (Burkina Faso, Égypte, Inde, Liban, Madagascar, Mali, Philippines) en accompagnant des partenaires locaux sur cinq thématiques : 1/ Protection et éducation de la petite enfance ; 2/ Prévention de la déscolarisation et de l'échec scolaire ; 3/ Accompagnement de l'adolescence ; 4/ Prévention et prise en charge des enfants en danger ; 5/ Soutien aux enfants en situation de handicap.

Présentation du COCECM et des CEC

Le Collectif des Centres d'Ecoute Communautaire du Mali (COCECM), est un réseau de centres d'écoute communautaire (CEC) créé en 2005.

Les CEC ont été mis en place par plusieurs associations de quartiers entre 1994 et 2002 pour pallier l'absence de structures spécialisées en protection de l'enfance à Bamako. La mission des CEC est reconnue par l'Etat, qui leur a donné le statut « *d'Institution Privée d'Accueil, d'Ecoute, d'Hébergement et d'Orientation pour Enfants* » selon le décret 02-067 du 12 février 2002 portant conditions de création et les modalités de fonctionnement des institutions privées d'accueil, d'écoute et d'orientation. Le COCECM est aujourd'hui composé de 9 CEC, répartis dans 6 communes de la ville de Bamako.

Les principales missions des CEC sont les suivantes :

- Accueillir les enfants et leur procurer un cadre distractif adéquat ;
- Entreprendre toute initiative, sur la base des relations de confiance, pour amener les enfants en rupture sociale à réintégrer leurs familles ;
- Contribuer à l'éducation, à la formation professionnelle et à la réinsertion socio-économique des enfants ;

- Contribuer à la sensibilisation des parents et des enfants accueillis dans le cadre de la prévention de la délinquance juvénile et de la toxicomanie ;
- Contribuer à la diffusion et à la défense des droits de l'enfant.

Le partenariat entre Asmae et le COCECM a débuté en 2017. Asmae appuie le COCECM via des activités de renforcement de capacité techniques et financières. Asmae a également soutenu le COCECM dans la mise en œuvre d'un projet d'amélioration de l'environnement protecteur des enfants via notamment des activités d'accompagnement psycho-social des enfants en situation de danger et leurs familles dans les quartiers de Sabalibougou et de Sikoro à Bamako entre 2017 et 2018.

Origine de l'étude

Contexte

Au Mali, une approche transversale de la protection de l'enfance s'est progressivement mise en place, avec l'adoption de textes législatifs, le développement de plans et de politiques ciblés et la mise en place de mécanismes de protection et de protection sociale. Un ensemble de services d'action médico-sociale et d'établissements associatifs, dont les Centres d'écoute communautaire, ont également vu le jour.

On note quelques actions de coordinations des acteurs, cependant, force est de constater que, malgré ces efforts, la coordination et l'efficacité du système de prise en charge médico-sociale restent très limitées. La plupart des acteurs travaillent de manière isolée. On trouve donc un grand nombre de petits projets éparpillés, mal coordonnés et limités dans le temps et dans l'espace. Ceci a pour conséquence directe, une grande difficulté à obtenir une représentation claire de la situation en matière de protection de l'enfance, au Mali en général y compris à Bamako. L'absence de statistiques fiables, notamment, reste une des plus grandes faiblesses dans la prise en charge des enfants vulnérables au Mali.

Face à ces difficultés de coordination, le COCECM, en tant qu'organisation relai, a donc pour objectif de favoriser la mutualisation et l'harmonisation des bonnes pratiques entre les CEC. Cependant, le COCECM est confronté à plusieurs difficultés : l'absence d'outils formels pour le suivi qualitatif des activités, l'absence d'un dispositif conjoint formalisé et utilisé par l'ensemble des CEC, et l'insuffisance de moyens humains et logistiques.

Pour faire suite à ces différents constats, et dans le cadre de son partenariat avec le COCECM, Asmae a donc décidé en 2018 de lancer une étude, avec un co-financement et un accompagnement du F3E, portant sur le développement et l'appui à la mise en œuvre d'un système de suivi pour le COCECM.

Enjeux de l'étude pour le COCECM et les CEC

Au niveau du COCECM et des CEC, l'objectif global de l'étude était de stimuler la mise en place d'une dynamique collective de suivi-évaluation des CEC, afin de permettre à ces derniers d'assurer la coordination, le suivi-évaluation, et l'élaboration de nouvelles activités sur la base d'un outil commun. L'enjeu était de mettre en valeur les points communs et les différences entre les établissements, pour

co-construire une "typologie" commune des bénéficiaires, risques et problématiques, services et activités associés, etc.

De plus, cette étude devait permettre au COCECM de s'appuyer sur les outils développés pour apprécier quels sont les besoins communs aux établissements et développer des projets dont les activités et indicateurs découleront d'une seule et même matrice de développement et de suivi.

Enjeux de l'étude pour Asmae

Au niveau d'Asmae, l'étude devait permettre de consolider le système de suivi-évaluation du projet en cours afin de disposer d'une base de données concrètes susceptibles de justifier et d'asseoir l'élaboration d'un projet de plus grande ampleur.

D'une manière plus générale, cette étude s'inscrit dans la réflexion initiée au sein d'Asmae sur la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation harmonisé, permettant de suivre les performances des structures et des activités/projets que les partenaires mettent en œuvre.

Déroulement de l'étude et méthodologie

L'étude a été menée par une équipe de deux consultants sélectionnés par Asmae et le F3E. Elle s'est déroulée d'avril 2018 à juin 2019, et a compris 3 missions sur le terrain.

Méthodologie

La méthodologie retenue était résolument participative et a associé le COCECM et les CEC à toutes les étapes du processus, du diagnostic initial à l'élaboration des outils.

L'objectif de l'étude a donc été d'établir un dispositif de suivi-évaluation et des outils de collecte de données associés, permettant de suivre les activités courantes des établissements. Ce dispositif est accompagné d'un référentiel d'établissement, permettant à la fois d'expliquer le fonctionnement des outils, mais aussi d'établir un cadre de lecture commun sur les activités susceptibles d'être menées dans et par un CEC, et sur les conditions nécessaires à l'atteinte des résultats attendus.

En outre, le dispositif de suivi proposé a été développé en prenant en compte les cadres administratifs, programmatiques, statistiques ou encore techniques dans lequel les CEC évoluent, ainsi qu'en consultant les partenaires techniques et financiers participant à la mise en place d'activités dans les CEC ; cela afin de construire pour les CEC et le COCECM les outils les plus pertinents possibles.

Déroulement de l'étude

L'étude peut être résumée en 4 grandes phases.

La **première phase** a porté sur le diagnostic participatif de chaque CEC ainsi que du COCECM. Cette phase avait pour objectif de co-construire les bases du système de suivi, et d'en déterminer les conditions de fonctionnement. Le diagnostic des CEC a notamment mis en lumière la grande hétérogénéité des pratiques et des ressources (notamment ressources humaines et infrastructures)

au sein des différents centres, et en particulier en termes de dispositif de suivi. Ces divergences étaient notamment liées à l'historique et aux moyens de chaque CEC.

La **deuxième phase** a consisté en l'élaboration des outils. Cette étape a tout d'abord nécessité de préciser les rôles et les missions des CEC afin d'harmoniser les pratiques au sein des différents centres. Les CEC et le COCECM ont ainsi été amenés à réfléchir sur l'organisation et le fonctionnement des établissements, ainsi que sur le système de suivi de gestion des cas, l'objectif étant de développer une vision commune parmi les CEC, et un processus de structuration standardisée. Cette réflexion a permis l'élaboration d'outils devant idéalement constituer un socle « minimum » dans tous les CEC, accompagnés d'un manuel de fonctionnement.

La **troisième phase** a concerné la présentation des outils et la formation des membres des CEC, suivie d'une période de test. Cette phase de test a permis d'évaluer et de réviser les outils pour que leur apport soit le plus pertinent possible pour le travail des CEC.

Enfin, la **quatrième et dernière phase** a porté sur la finalisation et la validation des outils, permettant d'aboutir au résultat final qui est détaillé ci-après.

Résultat final

L'aboutissement de l'étude a été l'élaboration d'un **Manuel de fonctionnement et de suivi des Centres d'écoute communautaire**, accompagné d'outils de suivi pour les CEC.

Ce manuel a pour objectif de présenter les nouvelles méthodes et pratiques ayant vocation à structurer le dispositif de sensibilisation, prévention et accompagnement intégré et durable à l'échelle d'un quartier. C'est un document commun à tous les CEC, qui définit les modalités d'accueil, d'écoute et d'orientation propres à tous les centres. Il a pour objectif d'harmoniser, entre les CEC, la collecte des données relatives aux activités mises en œuvre par ces derniers, et de faciliter l'articulation entre le système de collecte des CEC et les systèmes de suivi au niveau national.

Il convient toutefois de préciser que ce manuel décrit un projet d'établissement et de structuration, qui doit permettre aux CEC de fonctionner dans des conditions optimales pour remplir leurs missions. En l'état actuel des infrastructures, du matériel, des moyens financiers et humains, ce manuel ne reflète pas forcément la réalité des CEC, mais propose un modèle à atteindre.

Contenu du manuel

Le manuel est structuré en deux parties :

1. La première partie présente les différents services dont sont composés les CEC – accueil et prévention, intégration par le sport, sensibilisation et éducation aux droits, information et orientation, et gestion des cas. Pour chaque service sont présentés les objectifs, l'organisation, le fonctionnement, les moyens nécessaires et les outils de suivi du service.
2. La deuxième partie présente le système de gestion des cas développé par les CEC pour faciliter l'identification, l'évaluation et le traitement des problématiques d'atteinte aux droits de l'enfant.

Outils développés

En parallèle de ce manuel, plusieurs outils de suivi ont également été développés :

- Un **registre d'accueil et de suivi journalier des activités internes**, permettant de suivre le nombre d'enfants qui visitent le CEC sur une journée, et la ou les raisons de leur venue. Cet outil est accompagné d'un cahier de suivi mensuel.
- Un **cahier de suivi mensuel des activités sportives**, permettant de suivre les effectifs de participation aux activités sportives.
- Un **cahier de suivi mensuel des activités pédagogiques, éducatives et culturelles**, permettant de suivre la fréquentation des activités par les enfants et les adultes. Pour le suivi détaillé de chaque activité, une fiche décrivant l'activité et l'identité des participant.e.s a aussi été créée.
- Un **cahier de suivi mensuel des rencontres de protection sociale**, désagrégées par type de rencontre, lieu, et motif de rencontre.
- Un **cahier de suivi mensuel des résultats des évaluations**, détaillant le type de problème identifié concernant chaque enfant et l'accompagnement prescrit.
- La **liste des enfants** de chaque CEC.
- Un **dossier propre à chaque enfant** contenant une fiche d'identification, un formulaire d'enquête sociale sur la situation de l'enfant, les résultats de l'enquête sociale sur la situation de l'enfant, et le plan d'action et de suivi global de résolution des problèmes.

A qui est destiné ce manuel ?

- Ce manuel est avant tout destiné à **l'ensemble des personnels des CEC**. Il doit leur servir de base de réflexion pour structurer les décisions relatives à l'évolution de leur établissement. Dans le temps, il devrait permettre également de faciliter la mise en place de projets d'établissement et de développer un système de suivi-évaluation de plus en plus performant et dématérialisé.
- En second lieu, ce manuel est également destiné aux **partenaires des CEC et acteurs de la protection de l'enfance**. Il a vocation à porter à leur connaissance les modes de fonctionnement des CEC, les appellations exploitées, ce pour mieux structurer leurs interventions par rapport à leurs modalités de prise en charge.
- En troisième lieu, ce manuel s'adresse aux **institutions étatiques centrales et déconcentrées** et vise à engager une réflexion autour de la mise en place et/ou de la fonctionnalité des réseaux de protection de l'enfance nationaux, régionaux, communaux (par l'organisation des comités communautaires de protection), de la coordination des acteurs et de l'harmonisation du système d'alerte et d'orientation, de prise en charge et de suivi.
- Enfin en dernier lieu, ce manuel doit permettre aux **partenaires techniques et financiers internationaux** d'appréhender le fonctionnement des CEC afin de mettre en place des actions intégrant les modalités de fonctionnement des CEC, elles-mêmes articulées sur le système de suivi national existant. Cela dans l'objectif d'éviter une multiplication de sous-systèmes de programmes indépendants compliquant la mutualisation et consolidation des pratiques.

Si ce manuel vous intéresse, merci de vous adresser au COCECM :

Souleymane SIDIBE soulsidfr@yahoo.fr 79 05 89 45

Kadia Moustapha DIARRA 75 81 81 22

Balla Moussa FOFANA 71 74 81 87

Courriel général : collectifmali@yahoo.fr